

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2017-180/PR/MB portant affectation d'une parcelle de terrain.

n° 2017-180/PR/MB

Ministère  
MINISTÈRE DU BUDGET

Date de publication  
7 décembre 2017

Numéro JO  
n° 23 du 14/12/2017

Date du numéro  
14 décembre 2017

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU**La Constitution du 15 septembre 1992

**VU**La Loi n°171/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Public de l'Etat

**VU**La Loi n°173/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Privé de l'Etat

**VU**La Loi n°177/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation de la Propreté Foncière

**VU**Le Décret n°2016-109/PRE en date du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre

**VU**Le Décret n°2016-110/PRE du 12 mai 2016 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU**Le Décret n°2016-148/PREdu 16 juin 2016 fixant les attributions des Ministères

SUR Proposition du Ministre du Budget

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 Octobre 2017.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1

Il est affecté au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle une parcelle de terrain d'une superficie de 3Ha sise à Balbala Sud.

### Article 2

ladite parcelle de terrain est respectivement répartie comme suite :\* 1,5 ha est destinée à l'implantation d'un centre de formation du Métier du bâtiment.\* 1,5 ha est destinés à l'aménagement d'un espace Vert.

### Article 3

Dans les vingt jours de la date du présent arrêté, le Ministère du Budget par l'entremise du Directeur des Domaines fera remise de ladite parcelle au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. Il sera dressé un procès verbal de cette opération, lequel comportera l'évaluation du terrain affecté ainsi que la détermination de ces limites.

---

**Article 4**

Le présent arrêté sera enregistré gratuitement.

---

**Article 5**

Le présent arrêté sera publié et communiqué partout où besoin sera.

---

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**